

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

La crise viticole. — Le renvoi de la classe. — L'impôt sur le revenu. — Le circuit de Normandie.

La révolte du Midi semble s'apaiser. Est-ce la fermeté du gouvernement qui produit des résultats ou bien faut-il voir dans la sagesse des viticulteurs une tactique destinée à tromper la police et à amener l'évacuation des troupes. Toujours est-il que les émeutiers ont disparu et que les incidents se font rares.

Il existe bien encore un comité d'Argeliers, mais son autorité est déchu. L'exécution de Marcellin Albert, « baudruche dégonflée d'un coup d'épingle » lui a nui plus qu'elle n'a été utile à M. Clémenceau. Et un peu partout des maires reprennent leurs démissions.

La mise en liberté provisoire de MM. Ferroul, Albert et consorts, qui pour beaucoup de municipalités était la condition de la reprise des services publics, a été refusée par la Chambre des mises en accusation de Montpellier. En cette affaire, les juges ont évidemment voulu aider le président du Conseil dans sa politique de fermeté.

Le Sénat a voté en une séance, la loi destinée à donner satisfaction aux viticulteurs. Il est impossible de savoir ce qu'en pensent au juste les intéressés. Mais le fait qu'à Béziers aucun électeur ne se soit présenté pour scrutinier à propos d'élections municipales, démontre que par entêtement, les Méridionaux n'ont pas fini de manifester leur mécontentement.

En un Sénat le projet de loi relatif au renvoi de la classe 1903 a trouvé de l'opposition et le texte en a été modifié de façon à permettre au gouvernement de garder les hommes au-delà du 12 juillet si besoin est. Evidemment, les Pères Conscrits ont songé aux incidents du Midi et à l'obligation de rétablir l'ordre là où il y a menaces de troubles.

Le général Piquart a accepté la manière de voir des sénateurs et le Conseil des ministres a décidé de poser la question de confiance sur ce texte devant la Chambre. Tout fait croire qu'il l'emportera malgré les préoccupations électorales des députés d'autant qu'il a inséré dans le projet une disposition l'autorisant à garder jusqu'en septembre les « mutins » du 17^e envoyés à Gafsa.

Le projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Caillaux est en discussion. Pour permettre un examen plus approfondi, le ministère a décidé de reculer de huit jours la date des élections cantonales; de la sorte le Parlement aura jusqu'à la fin de cette semaine pour étudier la loi. A la discussion générale, peu d'enthousiasme; les partisans seuls de la loi ont pris la parole et les adversaires se sont éclipés par parti pris ou bien par défaut d'arguments.

En Normandie une course d'automobiles s'est faite pour l'attribution, en 1907, du Grand Prix de l'Automobile Club Français. C'est une voiture italienne de Turin qui est arrivée première mais l'industrie française a pris toutes les autres places.

A L'ÉTRANGER

En Russie.

En Russie, aucun trouble sérieux depuis la dissolution de la Douma. La police veille et cherche à surprendre les complots, les organisations révolutionnaires de combat qui ne manqueront pas de se produire.

Quant à la nouvelle loi électorale, elle est conçue de façon à enlever la prépondérance aux paysans pour l'attribuer aux propriétaires fonciers. On a calculé que les paysans qui avaient avec l'ancienne loi 42 0/0 de voix, n'en auront

plus que 25 0/0 tandis que les propriétaires passeront de 34 à 53 0/0.

Cela signifie que la masse des moujiks devient anti-tsariste et c'est un signe des temps.

LE FURETEUR.

OPINIONS

ECOLE ET SOCIALISME

Les réformes scolaires de la troisième République sont parmi ses œuvres les moins discutables et les plus grandioses; héritière de la Révolution et servante fidèle des idées égalitaires, la République qui n'a point fait et ne veut point faire l'uniformité sociale, a tenté de réparer les inégalités intellectuelles.

L'œuvre scolaire de la troisième République est la réponse utile faite à l'utopie socialiste; deux voies s'ouvraient en effet aux continuateurs de la Révolution française: ils pouvaient sur les traces de Babeuf, et par amour d'un égalitarisme matérialiste, demander la solution de la question sociale uniquement aux réformes économiques, et fonder le progrès de la personne humaine sur un minimum de bien-être social obtenu par l'intervention et par la contrainte de l'Etat. Dans ce système l'individu se voyait infuser sa perfection morale par le cadre; sa sainteté lui venait du dehors, par une sorte de providentielle grâce obtenue sans effort personnel. Ce que l'individu serait devenu au sein de cette indolence, la dépression profonde qui est caractérisée la décadence du type humain, nous pouvons l'imaginer par la servilité indigne que marquent, en face des règles communautaires, les adhérents de ces associations mystiques, religieuses et commerciales, dont une loi récente dut réprimer l'invasion, et qui ne sont qu'un socialisme avant la lettre.

Le Babouvisme révolutionnaire nous conduisit au socialisme des Congrégations; il nous suffit de cette constatation primordiale sur les résultats, pour nous dispenser de discuter les voies et moyens. Peut-être est-il antisocialiste de nier la possibilité des réalisations socialistes. Il y a tant de germes socialistes dans les institutions de l'Etat moderne, et quelques-unes parmi ces institutions sont d'une si réelle énergie vitale, qu'il est bien difficile de nier que la Vie soit compatible avec le socialisme. Mais la question véritable est de savoir si le socialisme est capable de donner de beaux exemplaires de Vie, et si la prétendue loi d'évolution dont les socialistes se réclament ne se traduirait point en réalisations régressives. Les socialismes fragmentaires que nous avons pu voir à l'œuvre ne sont point pour nous encourager à la généralisation, et c'est pourquoi nous sommes tentés de croire que les continuateurs de la Révolution française ont bien fait de ne pas suivre Babeuf.

Cette révolution qui eût la force audacieuse de promouvoir une dépossession agraire dont les résultats bienfaisants légitimeraient, à défaut d'autres raisons plus morales, l'urgence brutale, cette Révolution fut surtout idéaliste et individualiste. Derrière elle se trouvent des intellectuels, poètes et philosophes, qui pour avoir compris l'urgence de certains besoins humains, n'en placent pas moins très loin et très haut la norme sévère que leur imagination assigne aux générations en pèlerinage d'idéal.

Rousseau, Condorcet, Kant, voilà les prophètes de la Révolution française.

Le devoir des hommes d'Etat modernes était de faire descendre vers la foule un peu de cet esprit véritable de la Révolution, et c'est la voie idéaliste que la troisième République a choisie.

Il est bien difficile de faire l'égalité de propriété et de possession; l'égalitarisme ploutocratique est un non sens et une chimère, car dès qu'il y aura égalité dans la répartition, il n'y

aura plus de ploutocratie. Certains ont même affirmé qu'il n'y aura que de la misère.

De plus l'égalité dans les biens économiques ne fera point l'égalité dans le bonheur; et l'égalité dans le bonheur ne ferait point, au surplus, le progrès dans la civilisation et dans la morale.

Il fallait donc essayer d'une autre égalité moins difficile et surtout moins dangereuse, moins difficile, car le plus sûr moyen de modifier le fonds de l'humanité est d'entreprendre des régénérations individuelles; la vaste action socialiste est une action à « pile ou face »; l'humble travail scolaire de la République bourgeoise a consisté à prendre un à un depuis l'enfance les exemplaires humains pour obtenir ainsi progressivement la perfection de l'humanité même, moins dangereuse, car toute révolution est un hasard, et toute évolution recèle des probabilités de plus en plus grandes de succès et de certitude.

Nous avons bâti des écoles et formé des maîtres pour la culture de la délicate fleur humaine. Nous avons pensé que lorsque nous aurions communiqué la pleine conscience et la pleine dignité à nos enfants, lorsque nous aurions orné leurs âmes comme des jardins il s'élèverait du parterre social des parfums impérissables que ne connaissent point les flores sauvages.

La beauté des fleurs ne dépend point seulement de la richesse des terrains où plongent leurs racines; la beauté des fleurs s'obtient par la loi impérieuse de leur devenir spécifique, modifiée intelligemment par l'intervention opportune de l'amateur qui les cultive. Vous pourriez enrichir de toutes les fumures imaginaires le sol social, vous ne récolteriez que la monstruosité, l'impérence et la pourriture, si vous n'interveniez vous mêmes pour diriger la croissance et purifier le type.

Il est vrai que vous nous direz que nous sacrifions à une sorte de finalité esthétique; mais malheureux sont les systèmes politiques qui n'ont point un prolongement esthétique, métaphysique ou sentimental.

Nous vous répondons que vous sacrifiez au désir de maintenir la vie de la plante humaine et que vous avez plus tôt la religion de la vie universelle que celle de la perfection de l'humanité. Or, si la plante humaine devait déchoir, je ne vois pas en vertu de quel dogme il nous faudrait encore la respecter; et si vos végétations devaient tourner en une calamiteuse luxuriance, si vous n'avez surcroît d'existences que pour avoir surcroît de laideurs, que nous importerait toutes vos révolutions alimentaires réussies!

Ah! sans doute, vous nous reprochez le culte de quelques personnalités derrière lesquelles se cache l'humanité contemporaine en proie aux besoins qui la retiennent tout près de la bestialité. Mais encore faudrait-il savoir si c'est le pain matériel ou le pain intellectuel qui manque le plus à la foule. Tout ce que l'on peut dire c'est que, lorsque la foule connaît la surabondance matérielle, comme lorsqu'elle connaît la famine, elle tombe plus bas que l'humanité. Mais les gouvernements et les religions, premières manifestations de l'intelligence et de la volonté sociale, vinrent réfréner l'ardeur de jouissance et discipliner la faim. Religions et gouvernements furent les disciplines grossières mais utiles qui maintinrent le niveau moral moyen entre le plaisir et la famine.

La dignité de l'homme se constituait ainsi en dehors du plaisir et de la douleur, par un effort de volonté qui venait de l'intelligence et que l'éducateur moderne a pour devoir de réveiller. La dignité est affaire d'énergie, non pas affaire de nourriture.

Quant à nous, ne pouvant faire l'égalité des biens et ne voulant pas la faire, nous faisons l'égalité approximative des âmes. Rousseau insistait sur les inégalités profondes qui sépa-

raient le lettré de l'ignorant: la République aura suivi Rousseau jusqu'au bout de son rêve d'éducation égalitaire. Lorsque nous morderons tous à même le pain intellectuel, nous serons des socialistes sans discipline socialiste, puisque nous communions dans la vraie Egalité.

Et d'ailleurs, n'est-ce point de l'école que sortent les vraies lumières du perfectionnement matériel? Si les crises économiques viennent moins de l'injustice de la répartition que du manque général de bien-être, attendons de la science, que l'école fait progresser, les inventions et les surprises capables d'apaiser les compétitions des classes. Egaux déjà par l'esprit, nous devons à l'esprit indirectement l'égalité matérielle. Le socialisme est un système hâtif des solutions globales que l'École, en dehors des systèmes, successivement et sans catastrophes, trouvera par l'effet de l'expérience et du temps.

MATHOS.

Sénat

Séance du 5 juillet 1907

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Magnien prononce une allocution pour associer le Sénat au centenaire de Garibaldi.

Le Sénat s'associe à cette manifestation. Il vote ensuite plusieurs projets de loi d'intérêt local, et les articles de la loi sur l'assistance judiciaire.

Et la séance est levée.

EN RUSSIE

Prisonniers exilés

Aujourd'hui, 262 prisonniers politiques ont quitté Pétersbourg pour l'exil.

Émeute ouvrière

Suivant une dépêche de Grosny (province de Terek), la police a arrêté sept ouvriers employés dans l'industrie du pétrole. Une foule énorme tenta de les délivrer, la police intervint, fit feu tuant cinq personnes et en blessant douze.

Les Progrès reprennent à Odessa

Une bande de membres des « Cent Noirs », armés de revolvers, a attaqué mercredi soir les juifs isolés et fait feu à plusieurs reprises, tuant deux personnes et en blessant quinze, parmi lesquelles plusieurs enfants. Les autorités n'ont fait aucun effort pour protéger les juifs, et n'ont procédé à aucune arrestation.

INFORMATIONS

La crise viticole

LES FRAUDES DE CAPESTANG

Au sujet des fraudes de Capestang, dénoncées à la tribune du Sénat, et contre lesquelles le comité de cette localité s'est inscrit en faux, le ministère des finances déclare qu'on ne saurait trouver de meilleure réponse que dans le relevé suivant, à la seule date du 17 juin 1907:

« 17 juin 1907: X..., propriétaire à Puisseguier, canton de Capestang; Y..., distillateur à Béziers: vin piqué et mouillé à 160/0. Saisie de 76 hect. 56.

» Même date; les mêmes: vin piqué et mouillé à 24 0/0. Saisie de 64 hect. 91.

» Même date; les mêmes: vin piqué et mouillé à 15 0/0. Saisie de 69 hect. 90.

» Même date; les mêmes: vin piqué et mouillé à 14 0/0. Saisie de 59 hect. 21.

» Même date; les mêmes: vin piqué et mouillé à 19 0/0. Saisie de 122 hect. 22.

» Total: 392 hect. 70.

» Même date; le même distillateur: Z..., propriétaire à Magalas: vin piqué et mouillé à 20 0/0. Saisie de 40 hect. 70.

» Total général: 423 hect. 510.

Capestang serait d'autant plus mal venu à protester à propos des saisies faites dans une commune du canton situé à cinq ou six kilomètres du chef-lieu, que depuis octobre 1903 il n'a pas été dressé moins de cent quarante procès-verbaux dans ce canton, dont trente-neuf à Puisseguier.

LES CAISSES D'ÉPARGNE DES QUATRE DÉPARTEMENTS

D'autre part, d'un relevé opéré par les soins de l'administration, il ressort bien, comme l'avait démontré l'interpellation de vendredi, que le chiffre des opérations effectuées dans les caisses d'épargne des quatre départements de l'Hérault, de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales a été sensiblement égal au chiffre des opérations effectuées pendant la même période de 1906.

C'est ainsi que, pour le département de l'Hérault, il y a eu:

En 1907: 21.058 versements, 3.395.976 fr. 99; 16.809 remboursements, 3 millions 432.603 fr. 29.

En 1906: 21.272 versements, 3.555.750 fr. 28; 16.713 remboursements, 3 millions 660.850 fr. 53.

Dans le département de l'Aude:

En 1907: 10.302 versements, 1.966.930 fr. 77; 9.000 remboursements, 1 million 921.035 fr. 65.

En 1906: 10.252 versements, 1.864.651 fr. 97; 8.728 remboursements, 1 million 982.429 fr. 14.

Dans le département du Gard:

En 1907: 15.879 versements, 2.276.837 fr. 24; 11.016 remboursements, 2 millions 140.432 fr. 41.

En 1906: 16.034 versements, 2.229.401 fr. 10; 10.522 remboursements, 2 millions 333.582 fr. 58.

Dans le département des Pyrénées-Orientales:

En 1907: 6.077 versements, 1.160.053 fr. 79; 5.782 remboursements, 1 million 207.812 fr. 60.

En 1906: 6.017 versements, 1.197.647 fr. 95; 5.271 remboursements, 1 million 187.076 fr. 18.

DEMISSIONS RETIRÉES

Les maires des communes d'Alzonne, Pauligne et Pieuze ont retiré leur démission. Le maire de Pieuze a écrit au préfet que la reprise de la vie municipale était, à son avis, le meilleur moyen de ramener le calme et de faire l'apaisement.

M. Ratier, conseiller général du canton de Ginestas, a également retiré sa démission.

Le crédit agricole

Le ministre de l'agriculture a remis au président de la République, au Conseil qui s'est tenu mardi dernier, son rapport sur le fonctionnement du Crédit agricole mutuel et les résultats obtenus en 1906; il en résulte que, au 31 décembre 1906, il existait 74 Caisses régionales qui disposaient d'avances sur l'Etat s'élevant à la somme de 22.985.381 fr. Ces Caisses régionales groupaient 1.638 Caisses locales comptant 76.188 adhérents. Le montant des prêts consentis par ces dernières s'est élevé à 56.789.656 fr.

Ces résultats comparés à ceux de l'année 1905, permettent de constater qu'il a été créé, l'année dernière, dix régionales et 283 Caisses locales, que l'effectif des Caisses locales s'est accru de 44.314 adhérents nouveaux, et le montant des prêts de 12.620.000 fr.

A l'heure actuelle, il existe 83 Caisses régionales étendant leur action à 82 départements, et l'on ne compte plus que 5 départements qui ne soient pas encore pourvus de Caisses locales de Crédit agricole mutuel.

LES VACANCES SCOLAIRES

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a déclaré que, malgré l'avis émis par le conseil supérieur de l'enseignement, la circulaire de l'année dernière concernant les vacances scolaires sera maintenue et que les parents pourront retirer leurs enfants des classes à partir du 14 juillet; les distributions de prix auront lieu le 30 juillet.

Petites Nouvelles

On assure que le tsar ira faire prochainement une croisière de quelquel temps dans les fjords de Norvège ou dans ceux de Finlande.

Des égyptiens musulmans viennent de fonder un parti libéral indigène dont le but est de combattre la propagande panislamite faite dans l'Égypte et le Soudan pour provoquer un soulèvement général contre les Anglais.

L'Officiel publie un rapport des ministres des finances et des postes sur les résultats de la réduction à 10 centimes du port des lettres pendant la période du 16 avril au 31 décembre 1906. Pendant cette période, la circulation des lettres fermées s'est accrue de 113.192.524 unités, soit de 17 0/0 et malgré cette augmentation, le déficit sur la taxe des lettres a été de 22.286.409 fr. 20.

CHRONIQUE LOCALE

COOPÉRATIVES VITICOLES

La crise économique qui se déroule actuellement dans le Midi de la France, se résoudra-t-elle à l'avantage des vignerons, et supprimera-t-elle leur lourd fardeau de misère ? Tous les viticulteurs et tous les paysans, les yeux fixés avec angoisse sur ce coin de la terre de France, attendent le remède social.

Notre département du Lot doit s'intéresser d'autant plus à cette question viticole, qu'il vit scintiller jadis, sur les flancs abruptes de Cabessut, les grappes d'or des beaux chasselas de Fontainebleau. C'était au temps du bon roi Henri, à l'époque où le jus vermeil de la treille coulait dans les coupes profondes. Progressivement, avec les années, les Crus célèbres de Cahors disparurent. Le Phylloxera, le Mildiou, toute la série des cryptogames destructeurs s'acharnèrent et eurent raison de nos ceps vigoureux. Il fallut bien se résigner et bon gré mal gré recourir aux plants étrangers américains. A ces multiples transformations, la viticulture y gagna la mévente, un vin de qualité inférieure, tout le long cortège de la misère économique. La ruine lentement survint, décourageant les plus louables efforts les plus ardentes initiatives. Ceux qui avaient été les premiers à donner l'exemple arrêtaient tous les frais de culture et d'exploitation.

Les agriculteurs n'éprouvèrent guère plus de soulagement, lorsqu'ils eurent envoyé sur la Chaise Curule du Sénat un polytechnicien intelligent mais personnel. Gros propriétaire foncier lui-même, accouplé à un représentant du barreau, beau parleur, cette intelligence supérieure pouvait-elle s'accommoder d'une transformation sociale ?

Le meilleur moyen de s'émanciper pour le travailleur des champs, c'est de s'instruire lui-même et d'envisager s'il existe quelque remède pratique, capable d'enrayer sa détresse.

Or, nous savons que l'énergie économique se dépense de deux façons :

a) Pour produire.
b) Pour consommer.

La production se fait, grâce au concours des divers éléments qui s'appellent : Forces naturelles, travail et capital.

La consommation n'a de limites pratiquement que le prix d'achat et la richesse du consommateur. Le problème social se résume donc en ceci : diminuer le prix des produits et augmenter ainsi le nombre des besoins qui pourront être satisfaits.

Que l'on ne clame pas toujours qu'il y a surproduction ; c'est là, pléonasme : la production de vin actuelle ne dépasse pas la consommation possible. Il y a simplement stagnation, mauvais écoulement des produits mais il n'y a jamais eu pléthore en matière viticole.

Certains économistes ont proposé pour parer aux crises, de renoncer au système de la « Monoculture » et de revenir à la coutume antique qui consiste à ce que chacun, dans son lopin de terre, cultive toutes les denrées indispensables à son existence et à ce que la diversité des cultures soit mise en jeu comme pondérateur et régulateur du marché général. Dans une phrase de son discours au Sénat, M. Caillaux semble envisager la « Polyculture » comme une solution possible. A notre avis, la monoculture encourage davantage les hommes à se grouper, à s'associer ; elle ne revêt pas un caractère d'individualisme par trop égoïste. Le Midi doit continuer à cultiver la vigne : tout l'y convie ; le détourner de cette voie serait la négation du progrès.

Le point capital, tout d'abord, c'est de diminuer le prix de revient. Pour y arriver, les vignerons doivent se réunir et fonder des coopératives de production.

Organisées dans les communes, elles permettront d'utiliser avantageusement le capital foncier, d'augmenter la valeur du terrain mis en culture. Les espaces incultes et les chemins de service de la petite propriété disparaîtront presque entièrement, chaque région du vignoble communal recevant les cépages qui lui conviendront le mieux.

Dans l'exploitation individualiste chaque propriétaire a sa cave. Dans la coopérative les immeubles sont diminués des deux tiers.

En supprimant de nombreux chais, on réalise des économies, destinées à payer les grappes et les plants manquants. De plus, les propriétaires vignerons ne pouvant posséder tout l'outillage de culture et d'exploitation, pourront bénéficier de tous les instruments aratoires perfectionnés achetés par la société. La coopération permet d'amoindrir dans d'énormes proportions le prix de revient, en permettant d'augmenter le rendement utile de tous les éléments employés à la production.

L'organisation coopérative utilisera

la main-d'œuvre économiquement, tout en offrant des garanties sérieuses de travail à long terme à l'ouvrier agricole. La taille, les sulfatages, les vendanges, seront exécutés en temps opportun. Les amendements et les produits chimiques seront achetés en gros, reviendront moins chers et seront supérieurs en qualité. Joignez à cela l'adjonction d'un laboratoire pour les analyses, la diminution des frais généraux, si lourds pour les propriétaires et vous aurez envisagé succinctement à peu près tous les avantages des « Sociétés coopératives viticoles ».

La coopérative sera communale ; ni trop de membres, ni trop d'étendue de terrain. Il y aura à sa tête, (et c'est peut-être là le gros point noir) un conseil d'administration divisé en sous-Commissions. Les membres nommés par les coopérateurs offriront toutes les garanties désirables. Les Commissions d'achat, d'entretien, de main d'œuvre, de vente en gros, de contrôle assureront le bon fonctionnement de la société.

Comme bénéficiaire, les associés retirent les sommes disponibles, après le paiement des travaux et frais divers, après le prélèvement d'un tant pour cent pour le fonds de réserve et pour l'amortissement du capital constitué par les immeubles d'exploitation cédés par les coopérateurs. Le propriétaire foncier et le salarié ont droit tous les deux aux avantages financiers.

Voulons-nous prétendre que c'est là l'idéal ? Assurément non : ce système présente des lacunes, il faudra toujours compter avec le jeu des intérêts, avec les appétits personnels inhérents à la nature humaine, mais dans la sphère économique, c'est le remède le moins mauvais. Aux instituteurs dans leurs communes, à enseigner les bienfaits de l'association, du syndicalisme et de la coopération en matière agricole. Il faut transformer l'esprit des agriculteurs. Là où l'individualité d'un être disparaît, il y a place pour l'association féconde. Des conférences sont plus que jamais nécessaires pour encourager nos paysans du Lot à fonder des coopérations de production. Dans la lutte féroce pour l'existence, un vigneron isolé ne peut que mourir de faim ; s'il sait, en temps opportun adhérer à un groupement coopératif, il évitera la misère. Le voile de l'avenir se déchire : nous apercevons déjà l'ère nouvelle où les hommes las de souffrir, s'entraideront mutuellement. Puisque, nous entrons maintenant dans la phase d'apaisement de la Révolution méridionale c'est le moment de mettre en pratique cette idée généreuse du ministre de l'Agriculture.

« La crise viticole sera résolue par la coopération. »

JEAN COMBAT

Nota. — La crise viticole réduite par la coopération (coopératives de production) V. J. Arboussat. « Les luttes économiques. »

CAHORS

Elections générales

La bande qui voudrait régenter l'arrondissement de Cahors claboude à tous les échos que la lutte électorale prochaine sera à l'avantage de ses candidats.

Et déjà elle fait pointages sur pointages, exagérant les chances des candidats cléricaux, diminuant celles de nos amis.

Le caïman transporté du Canal de Panama sous un amas de chèques, ne rêve que vengeance !

Mais alors que celle-ci ne s'exerce d'habitude que contre des ennemis jurés, le caïman exerce la sienne contre ses anciens amis.

Il racole aujourd'hui autour de lui, tous ceux-là, qui, à l'heure triste, s'acharnaient contre lui, malheureux, défaits, piteux, dans une attitude que l'illustration a immortalisée pour servir de leçon aux politiciens véreux !

Mais tous les pointages n'auront aucune influence sur les électeurs ! Ceux-ci, conscients de leur dignité, feront tout simplement leur devoir en appelant aux fonctions publiques des candidats nettement républicains.

A Castelnaud, de Monzie aura raison du député provisoire Munin-Bourdin qui, fasciné par le caïman, marche sans murmurer, indifférent, dégoûté.

A Montcuq, Bénays laissera, pantelant, sur le carreau, l'ex-tombeur de Béral, l'officier de santé Fabre qui a fait amende honorable et s'est mis sous la protection de celui qu'il injurait jadis.

Que voulez-vous ? Fabre, Bourdin, c'est la nouvelle école politico-fumiste. Ils ont encaissé rebuffades sur rebuffades, il en encaisseront d'autres, et tout cela sans sourcilier encore.

Mais Fabre, l'officier de santé tient le record ! qu'il se souvienne des appréciations que le caïman portait sur lui !

A Luzech, Pagès-Lechesne et Pen-

daries mèneront le bon combat contre le notaire Mourguès, capitaine de territoriale (saluez!).

MM. Pagès-Lechesne et Pendaries unis contre la réaction mettront tous leurs efforts, toute leur énergie à empêcher le candidat cléricale rallié à la politique du panamitard d'être élu.

A Limogne, à Lauzès, MM. Couderc et Peyrichou conserveront le siège que des intrigants poussés par le haineux voudraient leur ravir.

On n'a pas idée, en effet, de la rage, de la haine qu'apporte dans la campagne électorale le caïman Béral !

Non seulement il essaye de porter un coup néfaste à la République dans l'arrondissement de Cahors, il voudrait encore s'imposer en potentiel dans les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Halte-là ! Si par un coup de surprise dont tous les électeurs du Lot, républicains et réactionnaires même, sont étonnés, le panamitard a pu se rasseoir sur un fauteuil du Luxembourg, ce n'est pas une raison pour qu'il croie aujourd'hui pouvoir commander comme il le fit jadis, au département entier.

Le 28 juillet, si s'en apercevra, lui et sa bande hétéroclite dont les caractéristiques sont : des dents longues, des appétits insatiables, des doigts crochus, des consciences élastiques.

A tout cela, les électeurs préfèrent des hommes intègres et scrupuleux.

LOUIS BONNET.

Surcroît de travail

En publiant les divers scrutins qui ont eu lieu, ces jours derniers, à la Chambre, l'Officiel insère : « M. Bourdin, absent par congé. »

Nous l'avons souvent dit, aujourd'hui la preuve en est faite, M. Bourdin aime le travail tout fait.

L'atmosphère du Palais-Bourbon est probablement nuisible à ses digestions : il aime à aller respirer ailleurs, sur les grands boulevards ou dans nos campagnes : est-ce que les villes d'eaux, les plages ne lui sieraient pas davantage ?

Bref, le député des cléricaux de l'arrondissement de Cahors s'évade le plus souvent possible du Palais Bourbon d'où pourtant il tire le plus clair de ses bénéfices, tous ses bénéfices même, 15.000 francs !

Il est vrai que M. Bourdin est un homme très occupé à cette heure ou plutôt, M. Bourdin cherche une occupation de plus : il veut assumer la charge de conseiller général, gérer les affaires du département !

Ça lui est venu comme ça, un soir en dînant en compagnie des sénateurs renégats : ceux-ci lui ont fait entendre entre la cerise et le macaron, que puisque la Chambre lui laissait des loisirs, il devait les employer aux affaires cantonales.

Tout d'abord, l'élu des cléricaux a rechigné mais la férule du panamitard est rude : il s'est courbé.

Et voilà comment M. Bourdin qui ne fait rien comme député a pris la résolution de travailler comme conseiller général !

Avertissons-le charitablement, que ce mandat-là ne lui rapportera pas 15.000 francs, et puis, qu'il ne le tient pas encore !

L. B.

La Manufacture des Tabacs

Mardi matin, le Maire de Cahors a été informé par un télégramme de M. Malvy, député du Lot, que l'audience sollicitée de M. le Ministre des Finances, en vue d'obtenir la Manufacture, était accordée et que M. Caillaux recevrait la délégation mercredi 3 juillet, à dix heures du matin.

La brusquerie de cette nouvelle et le faible délai accordé n'ont pas permis à tous les délégués de se rendre à l'appel du D^r Darquier. Néanmoins la délégation composée de seize personnes auxquelles s'étaient joints MM. Bécays et Malvy, MM. Rey et Bourdin s'est présentée, à l'heure indiquée au Ministère.

M. le Maire de Cahors a présenté la délégation et a parlé en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous présenter une délégation de la ville de Cahors composée de membres du Conseil Municipal, du Tribunal de Commerce, de la Chambre de Commerce et des divers Syndicats Commerciaux, Industriels, Agricoles et Ouvriers de notre pays !

« Vos moments sont précieux, je le sais. M. le Ministre, aussi est-ce très brièvement que je vais vous exposer le but de notre visite.

« Vous allez très prochainement demander au Parlement des crédits pour la création d'une nouvelle Manufacture des Tabacs et vous allez aussi prochainement désigner la ville qui en sera le siège.

« Nous venons vous demander de le fixer à Cahors.

« Notre pays, M. le Ministre est dans une situation économique lamentable ; son commerce et son industrie sont inexistantes ; son agriculture souffre ; nous sommes pauvres et malheureux et

si vous voulez vous convaincre que ces maux ne sont pas inventés pour les besoins de la cause, vous pouvez consulter deux documents officiels : le classement des départements français suivant le degré de la richesse, nous sommes hélas, en bas de l'échelle ; et aussi le dernier dénombrement de la population. Nous sommes le département le plus atteint par le fléau de la dépopulation. Nous pouvons donc affirmer, M. le Ministre, que notre pays est malheureux, parmi les plus malheureux ; permettez-moi d'ajouter — et j'estime que, dans le moment actuel, ce que je vais dire devrait nous attirer les sympathies du Gouvernement — que ces souffrances nous les endurons silencieusement et sans bruit.

« Beaucoup d'arguments militent en notre faveur ; notre département est dans une région qui produit à elle seule plus de la moitié du tabac français ; notre ville est saine, abondamment pourvue d'eau ; enfin, M. le Ministre, j'arrive à un argument que je crois de nature à impressionner le défenseur du budget de la France. Nous sommes prêts pour sortir de notre détresse aux plus lourds sacrifices. Le Conseil municipal offre à l'Etat une subvention de 500.000 francs, tout le terrain d'une étendue de 5 hectares et s'engage à fournir gratuitement toute l'eau nécessaire à la Manufacture.

« Qu'ajouterai-je, M. le Ministre ? je vous ai dit notre détresse, je vous ai dit ce qui militait en notre faveur, je vous ai dit les sacrifices que nous étions prêts à nous imposer. Permettez-moi, en terminant, de vous donner un dernier argument qui, j'espère, saura trouver le chemin de votre cœur.

« En accordant à la ville de Cahors la faveur qu'elle sollicite, vous feriez honneur à la signature d'un homme pour lequel vous avez, j'en suis sûr comme nous tous, un profond sentiment d'admiration : je veux parler de Gambetta, du plus glorieux enfant de Cahors. Lorsque Gambetta vint en 1881 inaugurer à Cahors le monument des Combattants de 1870-71, il passa sous un arc de triomphe sur lequel se détachait l'inscription suivante : *Vive la Manufacture des Tabacs* ; il promit alors solennellement à un de nos plus distingués prédécesseurs, M. le docteur Reihlé, en tant qu'ingénieur en chef, que la première manufacture à construire serait pour Cahors. Sa mort prématurée ne lui permit pas de tenir sa promesse.

« Permettez-moi, M. le Ministre, de croire que vous ne nous laisserez pas quitter ce cabinet sans que nous ayons de fortes raisons d'espérer que M. Caillaux, ministre de la République, ne refusera pas à la ville de Cahors cette Manufacture qui lui fut promise par le plus illustre de ses enfants. »

M. le Ministre répondant à M. le Maire, commence par rendre hommage à l'éloquence avec laquelle M. le Maire défend la cause de la ville qu'il administre. Il reconnaît la valeur des arguments donnés, il apprécie la valeur du sacrifice consenti par la ville, il a été enfin très touché par l'argument où il était question du grand citoyen que fut Gambetta. Il saura se rappeler tout cela quand l'heure sera venue. Car s'il est certain que le gouvernement demande des crédits pour une nouvelle manufacture, il est non moins certain que jusqu'ici la Commission du budget n'a pas voulu suivre le gouvernement. Néanmoins le Ministre insistera de nouveau devant la Commission du budget ; une Commission technique sera chargée d'examiner les offres et les arguments des différentes villes, mais il se souviendra des arguments si forts que M. le Maire de Cahors a si éloquemment exposés.

M. Rey demande à ajouter quelques mots : il affirme que le devoir du gouvernement est de favoriser les pays où l'initiative est faible et qu'il ne doit pas donner la Manufacture à une autre région dont le commerce et l'industrie sont déjà prospères. Les avantages comme les charges doivent être également répartis. Il rappelle que le Lot paie depuis de longues années plus que sa part d'impôts et que ce serait pour lui une compensation.

M. Bourdin insiste sur l'exode de la population, sur la sécheresse et le cyclone de l'an dernier et confirme les arguments donnés par M. le Maire.

M. le Ministre s'informe si la main d'œuvre est facile à trouver à Cahors s'il y aura le contingent de femmes-ouvrières nécessaire au fonctionnement.

M. le Maire lui donne l'assurance qu'il n'y a aucune crainte à envisager à ce point de vue ; il remercie le Ministre des paroles réconfortantes qu'il a prononcées et qu'il lui demande la permission de lui rappeler au moment utile.

L'audience est terminée : la délégation se retire et croise, dans les couloirs, le sénateur Béral.

Comme on le voit la solution de cette grave question n'est pas immédiate ; mais on peut espérer qu'elle sera résolue dans un avenir prochain. La Municipalité de Cahors qui se préoccupe avec une si louable activité de tous les intérêts de la ville ne la perdra pas de vue. Un jalou important a été planté mercredi : avec de l'énergie et de la persévérance il est permis d'espérer que notre ville triomphera de ses vingt et une concurrentes et que nous obtiendrons enfin cette manufacture que nous réclamons depuis de si longues années.

Mairie de Cahors

AVIS

Le Maire a l'honneur de prévenir ses administrés, que l'inventaire des plantations des tabacs dans la commune de Cahors, commencera le 8 juillet 1907.

Affectation

Par décret du Président de la République, le 7^e d'infanterie est compris parmi les 70 régiments dans lesquels les jeunes gens admis à l'une des écoles énumérées à l'article 23 de la loi du 21 mars 1905 (Ecoles de St-Cyr et Polytechnique), feront leur service en 1907-1908.

Contributions indirectes

M. Boudou, commis principal des contributions indirectes à cheval (4^e classe) à Argentat (Corrèze), est nommé en la même qualité à Cahors.

Recette ruraliste

Par décision du directeur des contributions indirectes du Lot, M. Leroy est nommé receveur ruraliste à Mauroux.

Société Agricole et Industrielle du Lot

PRIMES AUX PLANTEURS DES TABACS

La Société Agricole et Industrielle du Lot, dans le but d'encourager les progrès de la culture du tabac, qui joue un rôle si important dans le département, et à laquelle tant de familles doivent un peu de bien-être, a décidé qu'elle décernerait tout les ans des médailles aux planteurs qui auraient obtenu les récoltes les plus belles et les plus productives.

Voici pour la campagne 1906-1907, quels ont été les lauréats :

Inspection et magasin de Cahors

1^{er} Prix : Médaille d'argent. — M. Simet Jean à Cahors, moyenne triennale en argent, calculée à l'hectare 2.796 francs.

2^e Prix : Médaille d'argent. — M. Couderc Jean, fils, à Cahors (Cabessut), moyenne triennale en argent, calculée à l'hectare 2.583 francs.

3^e Prix : Médaille de bronze. — Poujade Joseph à Cahors, moyenne triennale 2.535 francs.

4^e Prix : Médaille de bronze. — Jarlan Jean, à Cahors (Cabessut), moyenne triennale 2.454 fr.

5^e Prix : Médaille de bronze. — Berbié Jacques à Cahors, moyenne triennale 2.453 francs.

Inspection et magasin de Souillac. — 1^{er} prix : médaille d'argent : Lafaurie Louis, à Pinsac. Moyenne triennale en argent, calculée à l'hectare : 1991 fr.

2^e prix : médaille de bronze : Raffy François, à Caniac. Moyenne triennale : 1986 fr.

3^e prix : médaille de bronze, Darnis Jean, à Pinsac. Moyenne triennale : 1939 fr.

Il y a lieu de remarquer les rendements considérables, auxquels permettent d'arriver un sol fertile et des soins intelligents. Ils dépassent de plus du double le rendement moyen du département qui est de 1.100 fr. environ.

Que les planteurs méditent ces chiffres. Tous ceux qui sont loin de ces rendements verront le vaste champ d'améliorations et de progrès qui s'ouvre devant eux. Qu'ils aient les yeux constamment fixés sur ces chiffres merveilleux et que tous leurs efforts tendent désormais à les obtenir.

La plupart d'entre eux demandent à une extension de leur culture, le plus souvent impossible, par suite des réglemens, les moyens d'augmenter leur récolte.

Ils se convaincront par là qu'il leur est possible d'arriver au but par la seule augmentation des soins culturaux et de la fertilité du sol.

Le bu. eau de la Société Agricole et Industrielle du Lot est heureux de profiter de l'occasion pour adresser tous ses remerciements à M. le Directeur des Tabacs, qui a bien voulu lui prêter son bienveillant et indispensable concours dans cette œuvre d'amélioration agricole.

Cirque Toscan

Le cirque Toscan qui durant ces deux dernières semaines a donné dans notre ville de si brillantes représentations, annonce pour dimanche soir la date de la clôture.

Samedi soir, une grande soirée sera donnée au bénéfice des Augustés.

Dimanche à 3 heures, matinée, et le soir représentation de clôture.

Nombreux seront les Cadurciens qui voudront, pour la dernière fois, admirer et applaudir le magnifique spectacle qui a lieu au cirque Toscan.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 juin au 7 juillet 1907

Naisances

Germaine, à la Maternité.
Blanc Léon-Frédéric, à Larozière.
Pélissier Paul-Léonce, rue Nationale 62.

Publications de Mariage

Bach Léon, maçon et Thoumazou Mathilde, dite Léonie, repasseuse.
Pons Pierre, cultivateur et Barthe Marceline s. p.
Guillaud Raoul-Henri-Marie, facteur des postes et Beaulieu Marie-Antoinette, Malletière.
Barthes Eugène, jardinier et Soubrié Maria, s. p.

Décès

Gaben Jean-Pierre, cultivateur, 69 ans, rue Fénélon.
Ramet Jean, cultivateur, 68 ans, Hospice.
Gélis Jean-Baptiste, prêtre, 63 ans, célibataire, allées Fénélon.

Service des Pharmacies

La pharmacie de service pour le dimanche 7 juillet, sera la pharmacie FRAPIN, 10, rue de la Liberté.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 5 juillet, 1 h. 52 s.

Chez nos ministres

MM. Clemenceau, Guyot-Dessaigne ont conféré dans la matinée. M. Pichon a reçu la mission persane.

L'escadre américaine à la Rochelle

La municipalité de la Rochelle a offert un déjeuner en l'honneur de l'amiral et des officiers de l'escadre américaine : le maire et l'amiral ont porté des toasts.

Tirage d'obligations

Au tirage de la ville de Paris 1894-1896 le numéro 18.247 a gagné 100.000 francs.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 6 juillet, 9 h. 12 m.

Accident

Pendant les expériences d'étanchéité un sous-marin « Rubis » de l'arsenal de Cherbourg, l'eau remplit le navire qui subit de sérieuses avaries. Les appareils électriques ont été perdus.

En Russie

Le « Novoïe Vremia » publie un article protestant contre l'ultimatum de la France. « Pas de Douma, pas d'emprunt ». Ce journal ajoute que la France devrait être reconnaissante à la Russie qui prend l'argent français car autrement le marché français risquerait d'avoir trop de capitaux. L'article conclut en disant que la Russie relèguera l'alliance au rang des souvenirs, si la France continue de dédaigner la Russie.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Valrouffé

M. R. L. profondément affligé par les divers articles qui ont paru sur son compte dans le Journal du Lot, depuis le 12 mai dernier, a essayé de calmer ses souffrances d'une assez étrange façon. Qu'on en juge :

Dans la première huitaine de mois de juin dernier, il se rend au domicile de M. Fargues, maire de Valrouffé, et lui présente une lettre, dans laquelle il fait déclarer à ce dernier que les articles en question n'ont d'autre but que de semer la division parmi les membres du conseil municipal, ce qui est absolument faux.

M. le maire, pris à l'improviste, appose par excès de complaisance sa signature au bas de cette missive composée pour les besoins d'une cause, hélas !... déjà bien compromise.

A tout péché, miséricorde !... M. Fargues regrette cette signature et ne se laissera plus prendre au piège.

Bernal d'ol Costolou.

Lauzès

Nécrologie. — Une bien triste nouvelle nous est arrivée hier. M. Courdès, expert des tabacs depuis de longues années, maire de Lantillac, a succombé en son domicile du Mas Delpech, commune de Lantillac dans la nuit du 2 au 3 courant.

C'est Madame Courdès qui, le matin en se levant constata que son mari ne donnait plus signe de vie.

M. Courdès n'avait qu'un fils, âgé de 32 ans, décédé il y a un mois environ. Depuis la mort de son fils, le père Courdès paraissait accablé, mais âgé de 65 ans seulement, rien ne faisait prévoir une mort aussi prochaine.

La veille encore il était à Cahors. Descendu à la gare de Conduché, il se rendit à Lantillac à pied (14 kilomètres environ) à 10 heures du soir, il était avec M. Delpech, secrétaire de la mairie de Lantillac, avec lequel il s'occupait de la répartition des fonds à distribuer aux sinistrés du 14 août. Le lendemain il était mort. M. Courdès était un bon républicain et à chaque élection il avait su faire son devoir.

Dans cette triste circonstance, nous prions Madame Courdès et M. Courdour docteur à Figeac, de vouloir bien accep-

ter nos sincères sentiments de condoléances.
Le décès de M. Courdès, maire de Lantillac, va nécessiter sous peu l'élection d'un conseiller municipal.
Ce siège sera brigué, nous assure-t-on par un républicain à l'eau-de-rose, qui vise la mairie; espérons que les vrais républicains sauront lui barrer la route.
Au moment de la lutte, nous en parlerons.

Castelnau

Nous recevons, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, une longue communication de Castelnau.
Ce sera pour mardi.

Luzoch

École primaire supérieure de garçons. Succès scolaires. — Quinze élèves de l'école, ont été reçus à l'examen du certificat d'études primaires qui a eu lieu cette semaine.

Ce sont, dans l'ordre alphabétique: Prosper Annès, Fernand Anusset, Antonin Bessat, Charles Brunet, Marcel Dabaix, Alphonse Deleros, Gaston Fournié, André Guilhaud, Pierre Lacombe, Marcel Laporte, Laurent Lugan, Robert Marcenac, Léon Michel, Laurent Picourt, Fernand Reix.

A l'examen du brevet élémentaire qui eut lieu la semaine dernière, cinq élèves furent reçus.

Ce sont, dans l'ordre alphabétique: Maurice Carrié d'Agén; Elie Doumerc, d'Albas; Marcel Guilhaud, de St-Vincent-d'Oll; Paul Larnodie, de Montgesty; Auguste Salanié, de Marminiac.

Nos félicitations aux vingt lauréats du certificat d'études et du brevet élémentaire, ainsi qu'au personnel enseignant de l'établissement.

Sauzet

Les cléricaux sont dans un état de surexcitation voisin de la démence. La cause? Un petit article, qui n'occupe pas trente lignes d'une colonne de journal, concernant le chéri, l'idole, le demi Dieu du parti cléricale. Nos bons réacs n'étaient pas habitués à voir leurs actes contrôlés ou critiqués; aussi ont-ils été quelque peu estomacés quand ils ont vu que quelqu'un avait eu l'audace de le faire. Pauvres petits agneaux, espérons qu'à la longue ils s'y feront. C'est la grâce que je leur souhaite.

Sauzet était autrefois une commune où l'on ignorait ce qu'était la division de parti. Grâce aux agissements intéressés de certains, les habitants sont aujourd'hui divisés en deux camps. L'un franchement républicain, comprenant tous les gens justes et sensés; l'autre éminemment cléricale, qui bien que composée de vieillards bigotes et de quelques électeurs, dont quelques-uns même ne sont pas entièrement responsables de leurs actes, n'en a pas moins la prétention illusoire, de régner en maître et de s'occuper, Dieu sait comment, de ce que ses adeptes appellent sans rire les intérêts (?) de la commune.

Hi bien! parce que j'ai osé critiquer certains agissements du chef républicain de ce parti, ses défenseurs déversent sur moi les injures dont ils ont le monopole; certains vont même jusqu'à me menacer de coups. Je n'en suis pas autrement effrayé. Les injures et les coups, tous les arguments des imbéciles; peut-on attacher quelque prix à ce que disent les imbéciles? Il paraît, ce qui est plus grave, qu'il est question de m'excommunier. D'après les initiés, c'est la plus grande marque de mépris pour celui qui est l'objet de cette disgrâce. Pour moi, je l'avoue sincèrement, cela serait non une disgrâce, mais une grande faveur. Hélas! les cléricaux ne sont pas en veine de m'accorder des faveurs; j'ai donc bien peur que je serai obligé d'attendre longtemps celle-ci.

G. B.

Saint-Pantaléon

Au Comité radical. — Dimanche 30 juin, a eu lieu à 2 heures de l'après-midi, la réunion du Comité radical et radical-socialiste de notre commune.

A l'unanimité, les membres du Comité ont acclamé la candidature au Conseil général de notre ami M. Bénays.

M. Bénays groupera sur son nom les suffrages de tous les démocrates et de tous les citoyens qui, soucieux de leur dignité, ne veulent pas accepter le mot d'ordre donné par le panamitar de l'aveur de son ancien adversaire, l'officier de santé, passé à la réaction cléricale.

Le 28 juillet sera un beau triomphe pour le sympathique et dévoué candidat républicain M. Bénays.

Esclanzels

Il y avait longtemps qu'on ne s'était occupé dans ces colonnes du magistrat municipal!

Force nous est de revenir à lui, quelques instants, car c'est un très grand personnage!

Fier, majestueux comme le roi Soleil, Monsieur le Maire passe, la tête haute à travers la foule de ses administrés, sans daigner jeter un regard de commisération sur les petits.

Est-ce qu'il a à s'occuper de ça, lui? Ce serait mal connaître ses devoirs de grand homme!

Monsieur le maire permet qu'on le salue; lui ne rend pas le salut aux humbles administrés.

Partons qu'il les saluera la veille des élections au Conseil municipal.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nos grandes fêtes. — La ville de Figeac aujourd'hui, recevra dignement

Partout de superbes préparatifs sont faits, témoignant de l'ardeur de tous à collaborer à l'œuvre patriotique et locale.

Nous félicitons le comité de la bonne administration qui a présidé à l'organisation des fêtes, au cours desquelles le

concours musical sera une grande attraction.

Ce concours dépassera tous ceux qui ont été organisés jusqu'à ce jour à Figeac.

Quant au programme des fêtes, il ne pouvait être mieux élaboré.

C'est donc très sincèrement que l'on doit féliciter les organisateurs qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour que tout soit prêt.

L'Union Fraternelle. — Nous rappelons que notre excellente société chorale « l'Union Fraternelle » prendra part au concours de St Sébastien (Espagne) qui doit avoir lieu le 25 juillet.

Bretonoux

Certificat d'études. — Mercredi dernier, 3 juillet, ont eu lieu à Bretonoux les épreuves du certificat d'études. 66 jeunes gens et jeunes filles y ont pris part, 61 ont été reçus. Nos félicitations aux jeunes élèves et à leur maîtres et maîtresses, dont l'éloge n'est plus à faire; une mention toute spéciale à la commune de Gagnac, à son jeune instituteur, M. Lacavalerie, a eu 6 jeunes gens reçus sur 6 présentés, nos plus sincères félicitations à ce jeune maître dont les débuts sont pleins de promesses pour l'avenir.

Puybrun

Session ordinaire de Mai. — Pas de décision préfectorale, la session de mai devait s'ouvrir le 12 de ce mois et était de six semaines, c'est la plus longue parce que c'est celle pendant laquelle on doit discuter le budget; les autres sessions ne sont que de quinze jours.

Personne n'ignore plus qu'à Puybrun, nous avons la chance de posséder un maire très distingué, c'est pour cela qu'il ne croit pas devoir faire comme dans toutes les autres communes du département. Ah! c'est un administrateur incomparable, le nôtre, très actif, très dévoué, très zélé, d'une intelligence remarquable et remarquable, ayant beaucoup d'initiative (ô beaucoup!) et il a pris celle de ne rien faire pendant cette trop longue session — histoire de ne pas faire comme tout le monde.

N'allez pas croire, braves contribuables, que grâce à cette trouvaille, de rouler pendant la session de mai, en 1908, il ne faudra pas passer chez le Percepeur. Ah! vous n'y coupez pas pour cela, car avec la facilité de travail de notre très dévoué Maire (et surtout à la bonne volonté d'un ami) à la session d'août, dans moins d'une heure, le soir, après souper, le budget sera établi, discuté et signé, pour la dernière fois, par le maître et ses dévoués fidèles.

Il ne faudrait pas croire parce que je dis: — pour la dernière fois — que j'aspire personnellement à le remplacer. Ah! je vous jure bien que non; j'ai déjà beaucoup trop de travail à chercher l'équilibre de mon budget; je cherche sans discontinuer du 1^{er} janvier au 31 décembre et je n'ai encore trouvé que le moyen de faire de nouvelles dettes et de ne pas payer les anciennes; pensez donc si l'agissait du budget d'une commune; cela serait pour elle la débâcle, car il ne me serait pas possible de faire pour moi, mieux que je ne peux faire pour moi. Seulement je compte sur le bon sens des électeurs pour trouver facilement un remplaçant à cet éternel fatigué qui a sérieusement besoin de repos.

Jacques BQNHHOMME.

Conseils de l'ami Durandal. — Le collyre belladonné du Dr Tempis, dilaté la pupille, donne un éclat remarquable à l'œil et une vigueur étonnante au regard, il est indispensable à tout ancien beau, dont malgré d'inutiles efforts, le regard reste terne, s'il ne devient pas méprisant, — se trouve à la pharmacie: « de la politesse » et à celle: « de la bonne éducation » — prix très modérés à la portée de toutes les bourses.

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que huit élèves de nos écoles publiques quatre filles et 4 garçons ont été reçus aux épreuves du certificat d'études primaires.

De tels succès sont tout à l'honneur de nos excellents maîtres laïques, dont le zèle et le dévouement est incontestable.

Aux maîtres et aux élèves nous adressons nos plus sincères félicitations.

Nécrologie. — Dimanche 30 juin le Comité accompagnait à sa dernière demeure M. Labrousse Blaise, son dévoué et regrettable trésorier.

Monsieur Labrousse est mort à l'âge de 71 ans.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Carayac

Mendicité. — Bien que la loi sur l'assistance obligatoire aux vieillards soit appliquée depuis quelques temps, le nombre des mendiants n'a guère diminué dans nos campagnes.

Nous signalons le fait à qui de droit pour que la mendicité soit enfin interdite.

Lacapelle-Marival

Election cantonale. — La campagne électorale est virtuellement ouverte dans le canton de Lacapelle-Marival, appelé à élire un conseiller général.

M. Laparra après plus de vingt ans de dévouement à la République et aux intérêts du canton, ne demande pas le renouvellement de son mandat.

Nous ne ferons point ici l'éloge de celui qui apportera, avec autant d'ardeur que de discrétion, l'appui de sa propre autorité aux demandes des Conseils municipaux et au soulagement des misères, encore trop nombreuses, de notre canton. Il nous permettra, avec la même simplicité qui fut la caractéristique de sa vie publique de lui dire:

Au nom du Parti républicain, Au nom de la population tout entière, Merci!

Son attitude sera, aux générations futures d'un grand exemple.

Son nom pourra, de par sa volonté, être rayé des cadres de l'Administration départementale, il restera néanmoins

profondément gravé au fond de notre cœur comme un souvenir impérissable de la franchise et de son désintéressement. Les électeurs ne l'oublieront pas et dans un élan unanime de reconnaissance et de dévouement démocratique, ils sauront reporter leur vote sur celui qui a été élevé dans des sentiments généreux et que la population républicaine acclame a grands cris.

C'est ainsi qu'à Lacapelle-Marival, au chef-lieu même du canton, la candidature de M. Laparra fils, a été vivement acclamée. De toutes parts, des différences communes, les Maîtres, les Conseillers Municipaux et la grosse majorité des électeurs présents sont venus l'assurer de leur dévouement le plus absolu.

A Rouquayrou, entouré de MM. Bécays, député, Paulac et Loubet, Conseillers généraux; Pezet, maire de Figeac; Docteur Fayt, maire de Themettes et des principaux chefs politiques du canton, M. Laparra, candidat du Parti républicain a été fort entouré toute la journée.

Malgré la présence de M. Cadiergues, accompagné de MM. Lacarrière, Ferrand et Rochy de la Rose, la manifestation à laquelle tous les électeurs se sont livrés à son regard, a été grandiose et permet d'augurer d'un succès sans précédent.

De toutes les communes, nous recevons les meilleures nouvelles de sa candidature républicaine.

Comment en serait-il autrement! M. Laparra n'est-il pas, par sa situation dans le canton, par ses relations avec tous les élus politiques, l'homme le mieux désigné pour représenter le canton de Lacapelle-Marival au sein du Conseil général et apporter à la population l'appui nécessaire à l'amélioration matérielle des communes et des agriculteurs.

Le succès est certain; il faut que les électeurs le fassent sans contester. Ils n'y manqueront pas.

Aynac

Coup de crayon. — Beaucoup de personnes qui lisent dans ce journal, les exploits du maire Bouche-en-cœur, n'ont pas l'honneur de connaître cet illustre personnage. Je crois donc de mon devoir de leur en tracer une petite esquisse.

Il est d'une assez grande taille mais mince, taillé en flûte, penche légèrement d'un côté, ce qui lui provient sans doute du trop grand poids de l'écharpe tricolore. Il a une démarche lente et majestueuse, s'en va dodelinant la tête avec une certaine complaisance, le front soucieux et courbé vers la terre, l'air un tantinet préoccupé: en réalité il a plus d'un tour dans son sac.

Le trait le plus saillant de sa figure est une bouche en forme de cœur renversé, qu'encadre d'une façon assez drôle et à la chinoise une petite moustache jadis d'un noir d'ébène mais tantôt un peu grisonnant, qui cache avec peine un énorme ratelier toujours entr'ouvert.

Mélancolique et maussade comme un moine, une petite moue de bouderie sur sa face silencieuse et morne, l'air consterné par occasion, tel est le coup d'œil que vous offre au premier abord le physique du magistrat.

Remarque particulière: se fourrer les doigts dans le nez et mordille les ongles.

D'un caractère froid et personnel, toujours rochonneux il paraît ennuyé lorsque pour affaires de la mairie quelqu'un réclame ses services.

Ne sourit jamais que lorsque quelque aide charitable à la complaisance de signaler ses hauts faits dans le journal. Oh alors! il s'en donne à cœur joie.

Reactionnaire enragé, très cléricale. *Ecce homo*: chers lecteurs, voilà l'homme, tel que j'ai pu le connaître. J'espère bien que vous ne serez pas exigeants et que ce petit croquis vous suffira: ces petits détails vous feront d'ailleurs reconnaître du plus loin que vous l'apercevrez et vous aurez surtout le temps de le toiser à votre aise car il ne fait pas d'automobile.

EUXODIE SANS GENE.

Leyme

Banquet démocratique. — Les Républicains de la commune de Leyme organisent pour le 14 juillet, un grand banquet démocratique, sous la présidence effective de M. Bécays, le sympathique et dévoué député de Figeac assisté de nombreuses notabilités politiques de l'arrondissement.

Au moment où toutes les forces de la réaction vont tenter un nouvel effort contre la République, nous engageons vivement les républicains du canton de la Capelle à se joindre à leurs amis de Leyme pour manifester, le jour de la Fête nationale, leur attachement et leur dévouement inébranlables à la République.

Le banquet aura lieu à midi, à la mairie de Leyme. Le prix de la cotisation est fixée à 2 fr. 50.

Envoyer les adhésions à M. Labrousse, adjoint au maire de Leyme.

Livernon

Foire. — Pas très forte, la foire du mois de juillet. On a cependant constaté une grande animation sur le marché des porcs. Ils étaient hors de prix.

Il s'est vendu des agneaux, des brebis, des boufs d'attelage.

Mais comme toujours, on a remarqué que plusieurs propriétaires de Livernon, préféraient rehausser les foires voisines que conduire leurs bestiaux ou vendre leurs produits chez eux.

Ils savent cependant par expérience, qu'ils vendraient leurs marchandises à de si bons prix à Livernon qu'ailleurs.

Arrondissement de Gourdon

Reilhaguet

Enterrement mixte. — D'après le nouveau régime établi à Reilhaguet par la grâce du vénérable Onésime, évêque de Cahors, nous avons eu le spectacle d'un enterrement religio-civil.

Une pauvre jeune fille de 18 ans, décédée le 30 juin et pourtant non coupable d'avoir imposé 200 francs de loyer à M. Besombes, desservant a été privée, avant son départ pour le champ du repos, de faire une petite station dans l'église excommuniée.

Il devait être possible au respectable prêtre de St-Projet d'être admis dans l'obligation par son évêque de présider une cérémonie de ce genre tout à fait nouveau.

La population s'est rendue en foule au cimetière et a fait ensuite beaucoup de réflexions qui ne seront pas de nature à développer les convois religieux.

Souillac

Maire, prêtre et carillonneur. — Jeudi dernier, M. le Maire et M. le Curé se trouvaient en présence devant M. le Juge de paix. Vici pour quels motifs.

Depuis quelque temps déjà le prêtre et son carillonneur étaient en désaccord. C'était comme on le pense, pour une question de gros sous. Le carillonneur versait tous les ans au receveur municipal la somme de cent quarante francs et gardait, pour son salaire, ce qu'il touchait au-delà.

Or cette année M. le Curé exigeait que ces cent quarante francs lui fussent versés. Mieux encore: il voulait qu'à l'avenir tout l'argent destiné au carillonneur passât par ses mains. Ce dernier ne l'entendit pas ainsi. Il ne s'opposait pas cependant à verser les cent quarante francs au prêtre, mais à condition que celui-ci débrût un reçu.

Mais notre homme, craignant de se compromettre, refusa le reçu et persista à réclamer la somme. Le carillonneur persista aussi dans son refus et le curé prit la résolution de le chasser. Or, il s'y prit d'une manière peu convenable.

Il faut dire que le clocher est attenant à la mairie et non à l'église. C'est donc un édifice communal non consacré au culte. Sans songer à tout cela, le prêtre fit enlever la serrure et en fit placer une nouvelle, à l'insu des autorités municipales.

Dès que M. le Maire apprit la chose, il assigna M. le curé devant M. le juge de paix. Mais ce magistrat n'a pu concilier les parties. L'affaire sera plaidée devant le tribunal correctionnel. Plain-te a été en effet portée contre M. le curé pour avoir pénétré dans un édifice communal en brisant la serrure.

Dégagnac

Enfin! — Nous nous demandions anxieusement si le parti républicain, dans le canton de Salvac, n'aurait pas de porte-drapeau aux élections du conseil d'arrondissement en juillet prochain.

Nous apprenons avec joie que le sympathique M. Larnaudie, conseiller municipal de notre commune, après avoir été vivement sollicité par ses amis et par de nombreux républicains du canton, s'est décidé à poser sa candidature. Son élection est assurée à une grosse majorité.

Il est à peu près certain que le conseiller réactionnaire et cléricale sortant n'osera pas de nouveau affronter la lutte. L'échec que lui infligeront les électeurs de Dégagnac aux élections municipales prochaines l'aura rendu prudent.

Le parti réactionnaire avait d'ailleurs compris que ce candidat démodé n'était plus présentable; aussi, après lui avoir fendu l'oreille, lui cherchait-il officieusement un remplaçant. Un nom circulait déjà, mais aucune candidature n'était nettement posée.

Le parti républicain ne donnant plus signe de vie, il est probable que l'Action Libérale nous aurait servi son Benjamin juste à la dernière heure.

La présence de M. Larnaudie sur la brèche intimidera-t-elle nos adversaires?... Peut-être. Dans tous les cas, l'issue de la bataille ne paraît pas douteuse.

Le parti républicain du canton, s'apprête à fêter dans le succès de M. Larnaudie, une nouvelle victoire républicaine.

Vayrac

De la lumière s. o. p. — Depuis huit jours environ nos rues et places publiques ne sont pas éclairées et notre administration municipale ne s'en émeut pas.

Il y a cependant dans le contrat qui lie la ville de Vayrac et le concessionnaire, l'article suivant que nous tenons à reproduire pour l'édification de nos lecteurs:

Article 17 — « Même en cas de force majeure ou de réparations indispensables entraînant l'impossibilité de fournir l'éclairage électrique dans tout ou partie de la canalisation, pendant plus de trois jours consécutifs, l'éclairage primitif au pétrole sera rétabli par les soins du concessionnaire, ou à son défaut et de plein droit, par la municipalité mais toujours aux frais du concessionnaire... ». Pourquoi M. le Maire ne met-il pas en demeure le concessionnaire de se conformer à cet article ou bien ne s'y conforme-t-il pas lui-même?

Est-ce de sa part indifférence pour ses administrés, bienveillance pour M. Duouyer de Segonzac, ou comme dit l'autre, pour faire des économies de bouts de chandelles.

On se perd en conjectures.

Démission d'un conseiller municipal. — Nous apprenons que M. Soulié, avocat notaire, vient de donner sa démission de conseiller municipal. Il faut croire que les motifs qui l'ont déterminé à prendre cette décision sont d'une gravité exceptionnelle, puisqu'il a aussi prêté, il donne en même temps sa démission de Président du Comité libéral indépendant.

De ces motifs, nous croyons bien en connaître quelques-uns, mais nous préférons laisser la parole à M. Soulié, qui sûrement, tiendra à faire connaître publiquement à ses électeurs, les raisons qui l'ont obligé à résilier son mandat.



Chemin de fer d'Orléans

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, un train spécial à prix réduits, sera mis à la disposition des populations des départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen le Vendredi 12 Juillet à 6 h. 38 du soir.

Il desservira les stations comprises entre:

Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguépie, Agen, Tonneins, La Chapelle de Mareuil, Lalbenque, Cahors, Espère, Grolejac, Cazoules, Creysse, Mouleydier, La Rivière de Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumont, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, St-Aulaire, Thiviers, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris Austerlitz aura lieu le Vendredi 19 Juillet à 2 h. 40 du soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguépie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris (Austerlitz), 2^e cl. 41 fr.; 3^e cl. 29 fr.

D'Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, La Chapelle-de-Mareuil, Sauveterre-la-Lémance, Marmande, Cours-de-Pile et stations intermédiaires, à Paris (Austerlitz), 2^e cl. 41 fr.; 3^e cl. 29 fr.

De Villefranche du Périgord, St-Cirq-Madelon, Cazoules, Creysse, Mouleydier, La Rivière de Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumont, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, Eyzerac, St-Aulaire, Coujours-Badefols, La Croix-Rouge, La Coquille et des stations intermédiaires, à Paris (Austerlitz), 2^e cl. 33 fr.; 3^e cl. 23 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 11 Juillet à 6 heures du soir.

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 11, 13 et 25 Juillet 1907.

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3^e classe seront mis en marche le 11, 13 et 25 juillet prochain au départ des gares et sections ci après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Marcillac (inclus) 30 fr. >
Decazeville et gares comprises entre Saint-Christophe (Aveyron) (inclus) et Capdenac (inclus) 35 fr. >
Gares comprises entre Figeac (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus), La Capelle-Viescamp (inclus) et Viacac (inclus) Neussargues (inclus) à Vayrac (inclus) 32 fr. >
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Uzarche (inclus) 29 fr. 50

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

Exposition maritime internationale de Bordeaux

Cartes d'abonnement à 1/2 tarif pour les exposants

Il est délivré aux Exposants participant à l'Exposition Maritime de Bordeaux en 1907, des cartes d'abonnement de 3 ou de 6 mois, de toutes classes, comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif spécial G. V. n° 3, Orléans, et du tarif commun G. V. n° 103, Orléans-Midi.

Ces cartes sont délivrées aux intéressés sous condition d'un parcours minimum de 50 km. entre leur domicile commercial et Bordeaux, sur présentation de leur carte d'Exposant, et ne peuvent être demandées que pour le dit parcours.

Elles cesseront d'être valables le 1^{er} Décembre 1907 au plus tard, quelle que soit la date de leur délivrance, et pour toutes autres conditions, restent soumis aux dispositions des tarifs G. V. n° 3, Orléans, et G. V. n° 3, Orléans-Midi.

Bulletin Financier

Paris 6 juillet
La Bourse est moins agitée aujourd'hui, nous constatons une légère amélioration dans presque tous les compartiments. Les affaires sont calmes.
La Rente française reprendra fermeté à 94,95.

Les fonds russes font également pr. u. de meilleures tendances: le 5 0/0 nouveau se traite à 83,75; le 3 0/0 1891 à 60,35; le 1896 à 59,25 et le Consolidé ex-coupon à 73,40.

L'Extérieure espagnole qui détache un coupon de 1 fr. finit à 93. L'Italien ex-coupon de 2 fr. est ferme à 102. Le Portugais ex-coupon de 1,50 est stationnaire à 66,50. Le Turc est lourd à 94,95.

Dans le groupe des établissements de Crédit: le Crédit Lyonnais est l'objet d'une reprise notable à 1105.

La Banque de Paris se retrouve à 1455. Les chemins français conservent des dispositions satisfaisantes: Le Lyon se négocie à 1335 et l'Orléans à 1335; le Nord ex-coupon de 48,13 est bien tenue à 1754.

Sur le marché en Banque, les Phosphates de la Floride ont des demandes suivies à 152 fr. La consommation a une préférence marquée pour les phosphates de la Floride en raison de leur teneur élevée.

L'action Chenard et Walker est recherchée à 555.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

COUR D'ASSISES

DU DÉPARTEMENT DU LOT

D'un arrêt rendu par la Cour d'assises du département du Lot séant à Cahors, à l'audience publique du vingt-sept juin mil neuf cent sept...

La Cour a, en outre, ordonné l'accomplissement des formalités de l'article 472 du Code d'Instruction criminelle.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le cinq juillet 1907. Le greffier en chef de la Cour d'assises, E. BONNEFOUS.

Bibliographie

Très amusant le numéro des Annales de cette semaine. On y lira des articles variés et curieux ayant trait aux concours du Conservatoire...

En vente partout. Le numéro: 25 centimes. Lire dans le Journal de l'Université des Annales (n° 22), les très intéressantes conférences de MM. Baumgart...

Photographies et reproductions de chefs-d'œuvre illustrant ce numéro d'art.

Le numéro 60 cent., (abonnements 10 fr. par an) Les abonnés nouveaux reçoivent la collection des 22 premiers numéros de la revue.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6°. — Sommaire du 7 juillet 1907.

Paul Bourget: Le luxe des autres. — Odysse Barot: Petite maman. — Capitaine Danrit: L'invasion jaune. — Paul Féval: Le Serment de Lagardère. — Variétés: La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualité, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr. Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1780, du 6 juillet 1907.

Port-Say (Algérie), par Will Darvillé. — La conservation des poudres sans fumées, par D. — Les coquillages de nos côtes, par G. Rondelet. — La base du Simphon, par Ch.-E. Guillaume. — Le sens de torsion des arbres, par Jean Brunhes. — Un pont roulant tournant, par Daniel Bellet. — Chronique.

Académie des sciences: séance du 1er juillet 1907, par Ch. de Villedeuil. — L'utilisation des vieux obus, par V. Forbin.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Par quel exqu coast article s'ouvre cette semaine le numéro de Mon Dimanche: « Mariages d'enfants »! Qui ne sera attendri en lisant les aventures de ces fiancés de dix ans, de ces « maris » de douze? Et qui, ensuite pourra ne pas pouffer de rire à la lecture de Godefroy, ce chef-d'œuvre de verve comique, signé Gorge Courteline! Mon Dimanche contient encore deux grands romans dramatiques, une page humoristique en couleurs, une fort curieuse page de graphologie pratique: Les Révélations de notre paraphe, (avec 12 graphiques à l'appui), Le Moyen pratique d'avoir des Fruits, des fleurs et des légumes extraordinaires, une page pleine de jeux, de belles histoires et de belles images pour les enfants, un grand concours, avec superbes prix. Et tout cela — vingt pages illustrées — moyennant dix centimes. Mon

dimanche est mis en vente partout chaque vendredi. Demandez-en des numéros spécimens à l'administration, 4, rue de la Vrillière, Paris 1er qui vous les enverra gratis et franco.

M-A FALLIÈRES MARCGRAND TAILLEUR 75, Boulevard Gambetta, CAHORS COSTUMES SUR MESURE Travail soigné Grand choix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS Spécialité de pantalons et gilets fantaisies Alpagaas. — Coutils

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

Les conserves dans les ménages

Le traité de fabrication de conserves, confitures etc... de Louis Bouillet, est envoyé franco sur demande adressée à la Société Anonyme des Etablissements Weissenhanner, 8, rue Voltaire à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Cet avis ne paraîtra qu'une fois.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauriat de l'École Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssois, (de 9 à 5 heures) Travail parfait et entièrement garanti

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 23

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

Moi, mille fois plus petit que lui, ne puis-je avoir des dissonances de caractère qui rendent la vie déplaisante, et qui font de l'amitié le fardeau le plus difficile? En échange de vos réveries, que recevriez-vous? les ennuis d'une vie qui ne serait pas entièrement la vôtre. Ce contrat est insensé. Voici pourquoi.

Tenez, votre poème projeté n'est qu'un plagiat. Une jeune fille de l'Allemagne, qui n'était pas comme vous, une demi-Allemande, mais une Allemande toute entière, a, dans l'ivresse de ses vingt ans, adoré Goethe; elle en a fait son ami, sa religion, son dieu! tout en le sachant marié. Mme Goethe, en bonne Allemande, en femme de poète, s'est prêtée à ce culte par une complaisance très narquoise, et qui n'a pas guéri Bettina! Mais qu'est-il arrivé? Cette extatique a fini par épouser un Allemand. Entre nous, avouons qu'une jeune fille qui se serait faite la servante du génie, qui se serait égalée à lui par la compréhension, qui l'eût pieusement adoré jusqu'à sa mort, comme fait une de ces divines figures tracées par les peintres

dans les volets de leurs chapelles mystiques, et qui lorsqu'elle l'Allemagne perdrait Goethe, se serait retirée en quelque solitude pour ne plus voir personne, comme fit l'amie de lord Bolingbroke, avouons que cette jeune fille se serait incrustée dans la gloire du poète comme Marie Magdeleine l'est à jamais dans la sanglant triomphe de notre Sauveur. Si ceci est le sublime que dites-vous de l'envers?

N'étant ni lord Byron, ni Goethe, deux colosses de poésie et d'égoïsme, mais tout simplement l'auteur de quelques poésies estimées, je ne saurais réclamer les honneurs d'un culte. Je suis très peu martyr. J'ai tout à la fois du cœur et de l'ambition, car j'ai ma fortune à faire et je suis encore jeune. Voyez moi, comme je suis. La bonté du roi, les protections de ses ministres me donnent une existence convenable. J'ai toutes les allures d'un homme fort ordinaire. Je vais aux soirées de Paris absolument comme le premier sot venu; mais dans une voiture dont les roues ne portent pas sur un terrain solidifié, comme le vent le temps présent, par des inscriptions de rentes sur le Grand Livre. Si je ne suis pas riche, je n'ai donc pas non plus l'élément qui donne la mansarde, le travail incompris, la gloire dans la misère à certains hommes qui valent mieux que moi, comme d'Arthez par exemple. Quel dénoûment prosaïque allez-vous cher-

cher aux fantaisies enchantées de votre jeune enthousiasme? Restons-en là. Si j'ai eu le bonheur de vous sembler une rareté terrestre, vous aurez été pour moi, quelque chose de lumineux et d'élevé, comme ces étoiles qui s'enflamment et disparaissent. Que rien ne ternisse cet épisode de notre vie. En continuant ainsi, je pourrais vous aimer, concevoir une de ces passions folles qui font briser les obstacles qui vous allument dans le cœur des feux dont la violence est inquiétante relativement à leur durée; et supposez que je réussisse auprès de vous, nous finirions de la façon la plus vulgaire: un mariage, un ménage, des enfants... Oh! Béatrice et Henriette Chrysale ensemble, est-ce possible? Adieu, donc!

IX

A MONSIEUR DE CANALIS

Mon ami, votre lettre m'a fait autant de chagrin que de plaisir. Peut-être aurons-nous bientôt tout plaisir en nous lisant. Comprenez-moi bien. On parle à Dieu, nous lui demandons une foule de choses, il reste muet. Moi, je veux trouver en vous les réponses que Dieu ne nous fait pas. L'amitié de Mlle de Gournay et de Montaigne ne peut-elle se recommencer? Ne connaissez-vous pas le ménage de Sismonde et de Sismondi à Genève, le plus touchant intérieur que l'on connaisse et dont on m'a parlé,

quelque chose comme le marquis et la marquise de Pescaire heureux jusque dans leur vieillesse? Mon Dieu serait-il impossible qu'il existât, comme dans une symphonie, deux harpes qui à distance se répondent, vibrent et produisent une délicieuse mélodie? L'homme, seul dans la création, est à la fois la harpe, le musicien et l'écouteur. Me voyez-vous inquiète à la manière des femmes ordinaires? Ne sais-je pas que vous allez dans le monde, que vous y voyez les plus belles et les plus spirituelles femmes de Paris? Ne puis-je présumer qu'une de ces sirènes daigne vous enlacer de ses froides écaillés, et qu'elle a fait la réponse dont les prosaïques considérations m'attristent? Il est, mon ami, quelque chose de plus beau que ces fleurs de la coquetterie parisienne, il existe une fleur qui croît en haut de ces pics alpestres, nommée homme de génie, l'orgueil de l'humanité qu'ils fécondent en y versant les nuages puisés avec leurs têtes dans les cieux; cette fleur, je la veux cultiver et faire épanouir, car ses sauvages et doux parfums ne nous manqueraient jamais, ils sont éternels.

Faites-moi l'honneur de ne croire à rien de vulgaire en moi. Si j'eusse été Bettina, car je sais à qui vous avez fait allusion, je n'aurais jamais été Mme d'Arnim; et si j'avais été une des femmes de lord Byron, je serais à cette heure dans un couvent. Vous m'avez

atteinte à l'endroit sensible. Vous ne me connaissez pas, vous me connaissez. Je sens en moi quelque chose de sublime dont on peut parler sans vanité. Dieu a mis dans mon âme la racine de cette plante hybride née au sommet de ses Alpes dont je viens de parler, et que je ne veux pas mettre dans un pot de fleurs sur ma croisée, pour l'y voir mourir. Non, ce magnifique calice, unique, aux odeurs enivrantes, ne sera pas traînée dans les vulgarités de la vie; il est à vous, à vous sans qu'aucun regard le flétrisse, à vous à jamais! Oui, cher, à vous toutes mes pensées, même les plus secrètes, les plus folles; à vous un cœur de jeune fille sans réserve, à vous une affection infinie. Si votre personne ne me convient pas, je ne m'en occuperai point. Je puis vivre de la vie du cœur, de votre esprit, de vos sentiments; ils me plaisent, et je serai toujours ce que je suis, votre amie. Il y a chez vous du beau dans le moral, et cela me suffit. Là, sera ma vie.

Ne faites pas fi d'une jeune et jolie servante qui ne recule pas d'horreur à l'idée d'être un jour la vieille gouvernante du poète, un peu sa mère, un peu sa ménagère, un peu sa raison, un peu sa richesse. Cette fille dévouée, si précieuse à vos existences, est l'amitié pure et désintéressée, à qui l'on dit tout, qui écoute quelquefois en hochant la tête, et qui veille en filant à la lueur

de la lampe, afin d'être là quand le poète revient ou trempe de pluie ou maugréant. Voilà ma destinée si je n'ai pas celle de l'épouse heureuse et attachée à jamais; je souris à l'une comme à l'autre.

Et croyez-vous que la France sera bien lésée parce que Mlle d'Este ne lui donnera pas deux ou trois enfants, parce qu'elle ne sera pas une Mme Vilquin quelconque? Quant à moi, jamais je ne serai vieille fille. Je me ferai mère par la bienfaisance et par ma secrète coopération à l'existence d'un homme grand qui je rapporterai mes pensées et mes efforts ici-bas. J'ai la plus profonde horreur de la vulgarité. Si je suis libre, si je suis riche, je me sais jeune et belle, je ne serai jamais ni à quelque naïs sous prétexte qu'il est le fils d'un pair de France, ni à quelque négociant qui peut ruiner en un jour, ni à quelque bel homme qui sera la femme dans le ménage, ni à aucun homme qui me ferait rougir vingt fois par jour d'être à lui. Soyez bien tranquille à ce sujet. Mon père a trop d'adoration pour mes volontés, il ne les contrariera jamais.

(A suivre)

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

Table of train schedules for the 1907 summer service. It includes routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and various local routes. Columns list departure times, arrival times, and train types (Direct, Express, Rapide, Omnibus). Specific routes include Paris to Toulouse via Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and local services around Cahors and Aurillac.